
reconnaître des brevets de 20 ans sur des produits et à inclure les secteurs des produits alimentaires, pharmaceutiques et chimiques. L'Inde a accepté de consolider plus de 60 % de ses listes tarifaires industrielles et de ramener ces tarifs de leur niveau actuel de quelque 65 % à 32 %. Les prescriptions relatives aux résultats à l'exportation pour les investisseurs étrangers ont été abolies. Le secteur des services a, lui aussi, été libéralisé et les services font partie, pour la première fois, d'une entente multilatérale. L'ouverture du secteur des services et la protection accrue des droits de propriété intellectuelle faciliteront l'accès au marché indien aux entreprises canadiennes, et celles-ci seront plus portées à investir le marché de l'Inde.

La réforme environnementale - L'Inde s'est également lancée dans une réforme environnementale depuis 1991. La nouvelle stratégie gouvernementale de réduction de la pollution comprend entre autres les mesures suivantes : tenir compte des aspects économiques et environnementaux dans la planification du développement; chercher surtout à prévenir la pollution en appliquant le principe du pollueur-payeur; et inciter les entreprises à utiliser des technologies propres afin de stimuler l'innovation technologique.

Le gouvernement a grandement favorisé la concurrence interne et l'accès du marché aux entreprises étrangères. On estime cependant que cela peut prendre plusieurs années encore avant que toutes les mesures de réforme soient mises en oeuvre. C'est un changement de mentalité qui s'opère actuellement en Inde, mais cela ne peut se faire en un jour. Il serait toutefois étonnant que les mesures fondamentales mises en avant dans le programme de libéralisation économique soient retirées. Cette situation continuera de créer des possibilités de commerce fort stimulantes pour le Canada.

V. Les relations commerciales Canada-Inde

Le Canada et l'Inde ne sont pas d'importants partenaires commerciaux. Nos exportations respectives ne représentent qu'environ un pour cent des exportations totales de chacun de nos deux pays. Dans les années 1970, le Canada était en fait le troisième partenaire commercial de l'Inde, notamment grâce aux exportations de blé canadien vers ce pays. Parmi les autres exportations de produits de base figuraient le papier journal, la potasse et le soufre. Les exportations du Canada en Inde ont toutefois connu une forte baisse lorsque l'Inde a effectué sa révolution verte et entrepris de chercher d'autres sources moins coûteuses d'approvisionnement en produits de base. En 1991, année au cours de laquelle les importations de l'Inde étaient à leur plus bas à cause des difficultés de change, nos exportations vers ce pays ont chuté à 290 millions de dollars, près de la moitié du niveau atteint en 1985.